

Souveraineté canadienne

Q21. Comment la souveraineté du Canada est-elle protégée?

R. L'accord est entièrement réciproque.

De plus, la Charte des droits et libertés et toutes les lois canadiennes s'appliqueront dans la zone de précontrôle.

Aucune loi criminelle américaine ne sera appliquée.

Toutes les questions criminelles seront du ressort du Canada.

Les fouilles à nu seront effectuées par des Canadiens.

Un agent de la paix canadien armé sera présent dans toutes les zones de précontrôle pour assurer le respect du droit et de la souveraineté du Canada.

Les contrôleurs américains n'auront pas d'immunité en matière criminelle.

Le gouvernement américain sera passible de poursuites au civil pour tout dommage personnel ou matériel commises par ses agents

L'utilisation, par des agents américains, de renseignements préalables sur des passagers en transit est assujettie à de strictes limites.